



Debian-Facile

**Assemblée Générale
Organisée Sous Forme Dématérialisée**

DU SAMEDI 26 MAI AU LUNDI 28 MAI 2018

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille dix-huit, le samedi 26 mai à 14 heures, les membres de l'association Debian-Facile se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sous forme dématérialisée, sur convocation de son président.

L'assemblée est présidée par Mr GIVORS Fabien en sa qualité de président de l'association. Le secrétariat est assuré par Mr FORQUIN Benoît, membre.

Le président constate que vingt-cinq des membres de l'association à jour de leur cotisation sur trente-cinq sont présents, le nombre total de voix est ainsi de vingt-cinq.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- approbation du rapport moral
- approbation du rapport financier et approbation des comptes des exercices clos jusqu'au 31 décembre 2017
- affectation du résultat
- vote sur le budget prévisionnel
- fixation du montant de la cotisation
- renouvellement du conseil d'administration
- questions diverses

Résolution: AGO 2018 fait lieu d'AGO pour 2016 et 2017 en sus de 2018.

L'AGO 2016 et 2017 n'ont pu être organisées dans les temps, le président propose que l'AGO 2018 fasse lieu d'AGO pour 2016 et 2017 en sus de 2018.

Adoption de la résolution :

AGO 2018 fait lieu d'AGO pour 2016 et 2017 en sus de 2018

La résolution est adoptée à l'unanimité

BILAN MORAL

Le Président présente le rapport moral de l'année 2016, 2017

Vie de l'association

- Signature de la pétition April : «Un partenariat indigne des valeurs affichées par l'Éducation nationale».
- Proposition d'aide à Debian-fr.org : L'administrateur de Debian-fr.org a évoqué le fait d'arrêter son site, entre autre pour des raisons matérielles et financières. Afin d'éviter la disparition d'un lieu d'échange de haute qualité technique, l'association lui a proposé d'héberger techniquement son site. L'administrateur a finalement continué son projet.
- Participation à des évènements IRL :
 - JDLL 24 & 25 mars 2018 à Lyon : nIQuutn, Antic Bomber, sogal, Smolski, bendia, rodinux, enikar et plein d'autres membres en visite.
 - Capitole du Libre 18 & 19 novembre 2017 : nIQuutn, captnfab, Antic Bomber (lagrenouille prévu)
 - RMILL 1 & 2 juillet 2017 : nIQuutn, naguam
 - JDLL 1er & 2 avril 2017 : nIQuutn, sogal, naguam, kyodev
 - Brindas 25 mars 2017 : nIQuutn, smolski, kyodev
 - Conf ALDIL mars 2016 : nIQuutn, sogal, captnfab, MaTTuX_, bendia, enikar
 - milou nous a envoyé notre mascotte Tux en février 2016 <https://debian-facile.org/asso:tux>
- Fusion avec HandyLinux :
 - Au début de l'été 2016, arpinux, créateur et développeur d'Handylinux a souhaité mettre fin au développement de sa distribution pour en créer une autre, plus proche d'une Debian originale, et de stopper le site Handylinux.fr, les membres du forum étant invités à migrer sur Debian-Facile. Après de rapides, mais intenses discussions plusieurs chantiers en cours se sont relancés, comme le projet liveDF, mais en premier lieu, l'ebook du grand débutant qui débute. Après quelques semaines de travail, il s'est avéré que quelques divergences de vue, et une

différence trop importante du rythme a conduit à la création d'un site dédié : lescahiersdudebutant.fr, hébergeant le projet. Ce site héberge également la non-distribution DFLinux.

- Au début de l'été 2017, arpinux a fait part de son souhait d'arrêter le développement de DFLinux. L'association a proposé de reprendre ce nom de domaine, mais les démarches administratives étant compliquées pour un domaine en .fr, cela n'a pas pu être réalisé. DF a mis en place une solution d'hébergement pour l'iso DFLinux, le reste du projet étant hébergé par Framasoft.
- Mouvement dans l'association : Le site et l'association sont maintenues par des bénévoles dont le temps disponible consacrer à ces tâches est variable. Jusque-là, beaucoup de choses reposaient sur peu d'épaules. Une baisse de disponibilité d'une seule personne peut donc mettre l'intégralité de Debian-Facile (site+association) en péril. C'est ce qui explique en partie l'absence d'AG durant ces deux dernières années. Leur organisation était en grande partie portée par Paskal, et finalisée par Captnfab. Après le départ de Paskal, Captnfab n'a pu mener de front la maintenance technique du site, qu'il réalisait seul, et l'organisation des AG. Il faut donc impérativement étoffer le staff de façon à éviter que peu de personnes cumulent toutes les casquettes.

Avancée des projets de l'association

- Bannière, Stand : un mini stand a été réalisé avec une bannière en PVC, la réalisation de T-shirts, et achats de stickers et chocolats distribués.
 - discussion sur les modalités de financement : crowdfunding, commande groupée (les membres achètent et DF n'est que l'intermédiaire et s'occupe de répartir le stock), achat (sur les fonds de l'asso).
 - Achat d'un lot de t-shirts : pas de décision si vente don. Décision unilatérale pendant les évènements (don pour les membres pour représenter l'asso) et vente à prix libre pour les autres.
 - On peut se rapprocher de EnVenteLibre pour la suite.
- La vente par une association pose des problèmes fiscaux et les réponses de l'administration fiscale ne sont pas très claires à ce sujet. C'est a priori interdit, mais toléré dans une limite de 63 000€ de recettes, et si cette ligne budgétaire ne constitue pas les recettes principales de l'association.
 - La prévente par crowdfunding est également soumise à ces mêmes règles fiscales, ce qui explique notre attente pour le moment

Vie du site

- Arrivée de Chalu et V222 comme modérateurs
- Arrivée de bendia comme administrateur du forum et du serveur
- Mise à jour de fluxbb
- Refonte de la section accueil du forum
- Nouveaux thèmes Mial, ChocoMilou et DFHandy

- Mise en place d'un serveur SFTP pour l'hébergement de DFLinux.
- Certificat SSL fournit désormais par Let's Encrypt.
- Modification de l'offre VPS pour passer d'un VPS Classic 1 (Proc 1Vcore, 1Go RAM 10Go Disque) à un V2 (Proc 2VCore, 2Go de RAM, 25Go Disque) du fait de l'utilisation à 100% des capacités du serveur.
- De récents problèmes de routage sur l'offre VPS 2014 nous amènent à réfléchir à la migration du serveur. Un VPS d'une gamme supérieure chez notre hébergeur à un coût assez proche des premiers serveur dédiés dans une de ses filiales, ou chez un concurrent, permettant d'augmenter notamment la capacité de stockage (plein à 75% à l'heure actuelle, dont plus de 10% pour les isos de DFLinux).

Adoption du rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Le président présente le rapport financier pour l'exercice 2017

- 2015
 - Crédit : 7271,58 €
 - Débits : 6848,08 €
 - Résultat : 423,50 €
 - Commentaires : Un mouvement important de 6275 en recette et en dépense donne l'impression d'un budget élevé.
- 2016
 - Crédit : 687,00 €
 - Débits : 154,38 €
 - Résultat : 532,62 €
 - Commentaires : Montée en puissance de l'association, avec un apport relativement important des membres de Handylinux.
- 2017
 - Crédit : 1328,03 €
 - Débits : 1408,89 €
 - Résultat : -80,86 €
 - Commentaires : Engagement des frais pour la réalisation du stand et achats de Goodies distribués lors des événements IRL.

Résultat global des 3 années : + 875,26 €

Note : compte postal

Solde au 22/05/2018 : 1 740,09 €

Adoption du bilan financier :

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel

Le débat s'engage autour de l'affectation du résultat de l'exercice 2013, à l'issue duquel quatre propositions sont soumises au vote :

Proposition A - Sans Assurances

- Report 2017 : 875
- Dons et Cotisations : 300
- Serveur : 200
- Banque : 100
- Goodies: 200
- Défraiement évènement IRL : 600

Proposition B - Assurances

- Report 2017: 875
- Dons et Cotisations : 300
- Serveur: 200
- Banque : 100
- Goodies : 200
- Défraiement évènements IRL : 600
- Assurance : 75

Proposition C - On regroupe tout ce qui correspond à la participation IRL de DF

- Report 2017 : 875
- Dons et Cotisations: 300
- Serveur : 200
- Banque : 100
- Participation évènements et objets promotionnelles (dont Assurances, goodies, défraiements, stand...) : 800

Proposition D - On regroupe tout ce qui correspond à la participation IRL de DF + on en garde sous le coude (pour payer le serveur l'année suivante)

- Report 2017 : 875
- Dons et Cotisations : 300
- Serveur : 200
- Banque : 100
- Participation évènements et objets promotionnelles (dont assurance, goodies, défraiements, stand...) : 700

Adoption du budget prévisionnel :

La proposition D est retenue: « On regroupe tout ce qui correspond à la participation IRL de DF + on en garde sous le coude (pour payer le serveur l'année suivante)

Montant de la cotisation

Cotisation tarif réduit et tarif plein

Le montant de la cotisation à Debian-Facile était pour les années précédentes :

- de 12€ pour le tarif normal
- de 6€ pour le tarif réduit (étudiants, chômeurs, etc.)

Après débat, deux propositions sont soumises au vote :
Cotisation tarif réduit et tarif plein

- a - Conserver les tarifs actuels (6€ tarif réduit, 12€ tarif plein)
- b - Discuter à nouveau des tarifs réduit et plein

Adoption du montant de la cotisation :

Cotisation tarif réduit et tarif plein : La proposition A est adoptée à l'unanimité

Cotisation tarif membre bienfaiteur

Le montant pour les membres bienfaiteurs n'ayant jamais été fixé, une proposition est faite pour une cotisation à 25€.

- a - 25€
- b - Discuter à nouveau du tarif membre bienfaiteur

Adoption du montant de la cotisation :

Le montant de la cotisation des membres bienfaiteurs est fixé à 25€.

Élection du CA

Le président appelle les membres à se porter candidats. Les candidats se déclarent à l'assemblée générale.

La composition du nouveau conseil d'administration est soumise au vote des membres présents.

Les membres du conseil d'administration sont élus à la majorité des suffrages exprimés.

Sont élus membres du conseil d'administration :

- Mr FORQUIN Benoît
- Mr GRELAUD Maurice

-Mr LAVOREL Quentin
-Mr LE FLOCH Eric
-Mr RIOS Johann
-Mr DELAVAUX Alexandre
-Mr FERRATON Marc
-Mr DE SAINT-RAPT Alain
-Mr SMOLSKI Joël
-Mr BERNARD Denis

Le président propose que les candidats non-élus soient invités au CA pendant un an.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mr ROBLES Rodolphe est invité au Conseil d'administration pendant un an ou jusqu'à ce que le CA en décide autrement.

Durée des mandats pour les membres du CA

Le Conseil d'Administration étant renouvelé chaque année par tiers, les deux premières années, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué par Mr GIVORS Fabien.

- Les sièges 1 à 3 affectés pour 3 ans sont pour Mr BERNARD Denis, Mr LE FLOCH Eric et Mr RIOS Johann.
- Les sièges 4 à 6 affectés pour 2 ans sont pour Mr FORQUIN Benoît, Mr LAVOREL Quentin et Mr DE SAINT-RAPT Alain.
- Les sièges 7 à 10 affectés pour 1 an sont pour Mr DELAVAUX Alexandre, Mr GRELAUD Maurice, Mr SMOLSKI Joël et Mr FERRATON Marc.

Élection du bureau

Les candidats au bureau se déclarent.

La composition du nouveau bureau est soumise au vote des membres présents.

Les membres du bureau sont élus à la majorité des suffrages exprimés.

Sont élus membres du bureau:

- Président : Mr LAVOREL Quentin
- Vice-Président : Mr RIOS Johann
- Secrétaire : Mr GRELAUD Maurice

- Secrétaire adjoint : Mr LE FLOCH
- Trésorier : Mr DELAVAUX Alexandre
- Trésorier adjoint : Mr FERRATON Marc

Divers

Les modalités de la prochaine assemblée générale n'ont pas été définies. Conformément à l'article 10.1 des statuts, les modalités seront définies par le bureau.

Le nouveau bureau a nommé Mr Givors Fabien, président d'honneur au côté de Mr Lesage Mathias

L'association n'a pas souscrit d'Assurances responsabilité civile. Les adhérents et bénévoles peuvent ne pas être couverts s'ils devaient participer à des manifestations pour représenter l'association.

La question se pose si l'un des adhérents participe à un évènement qui n'est pas organisé par Debian-Facile. Dans ce cas, l'organisateur de l'évènement couvre-t-il les risques pour tous les participants y compris les adhérents de l'association ?

Il a été décidé qu'il sera demandé de fournir lors de la participation d'un membre Debian-Facile à un événement :

- une Assurances responsabilité civile de l'organisateur couvrant les risques pour les membres Debian-Facile,
- une Assurances responsabilité civile personnelle couvrant les risques inhérents à la participation de cet évènement.

L'association ne pourra pas être représentée si l'un de ses adhérents n'est pas couvert par l'Assurances de l'organisateur et celle de l'adhérent dispensant ainsi l'association de souscrire à une assurance responsabilité civile.

Dans tous les autres cas, si l'un des adhérents souhaite représenter l'association en participant à un évènement, une Assurances responsabilité civile devra être souscrite par l'association.

Lors des discussions, la conformité du site et des services proposés avec la nouvelle Réglementation Générale sur les Données Personnelles ont été évoqués.

Debian-Facile collecte uniquement les données nécessaires au fonctionnement de ses services et pour le fonctionnement de l'association. Certaines données peuvent être stockées mais non traitées, comme la journalisation (historique d'évènements) ainsi que des comptes non utilisés.

Un groupe de travail devrait être formé pour investiguer le sujet et s'assurer de la conformité de l'ensemble du système d'informations avec la réglementation.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close le 27 mai 2018. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance
séance

le secrétaire de

Annexes : Résultat du vote

Membres présents

Présents lors de l'AG: 25 présent(e)s

Résolution: AGO 2018 fait lieu d'AGO pour 2016 et 2017 en sus de 2018

- 16 oui
- 0 non
- 9 abstentions

Adoption du bilan moral

- 19 oui
- 0 non
- 6 abstentions

Adoption du bilan financier

- 18 oui
- 0 non
- 7 abstentions

Affectation du résultat et budget prévisionnel

Méthode de Condorcet

	A	B	C	D
A	X	5	3	3
B	11	X	3	3
C	12	10	X	1
D	11	11	11	X

La proposition D est adoptée

Montant des cotisations

- 1) Cotisation tarif réduit et tarif plein

- a) Conserver les tarifs actuels (6€ tarif réduit, 12€ tarif plein)
- b) Discuter à nouveau des tarifs réduit et plein
- 2) Cotisation tarif membre bienfaiteur
 - a) 25€
 - b) Discuter à nouveau du tarif membre bienfaiteur

1)
17 a
0 b
8 abstentions

2) 16 a
1 b
8 abstentions

Élections: Membres du Conseil d'Administration

- 1) Donner la liste de vos candidats
- 2) Souhaitez-vous que les candidats non-élus soient invités au CA pendant un an ou jusqu'à ce que le CA en décide autrement
 - a) Oui
 - b) Non

1)
SMOLSKI Joël 12
LESAGE Matthias 7
LAVOREL Quentin 17
FORQUIN Benoît 15
FERRATON Marc 15
GRELAUD Maurice 17
RIOS Johann 14
DE SAINT-RAPT Alain 15
BERNARD Denis 13
DELAVAUX Alexandre 16
LE FLOCH Eric 16
ROBLES Rodolphe 11
Abstentions: 8

2) oui: 16
non: 0
abstentions: 9